

-----  
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----**Séance du 7 juillet 2023***L'an deux mille vingt-trois et le sept-juillet à vingt heures.*

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	22

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Date de la convocation

03/07/2023

Date d'affichage

13/07/2023

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert.*

*Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Léonie Schneiter à Aline Louvrier, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner, Thierry Vuittenez à Guillaume Bouhin.*

*Absent : Bernard Jeannin.*

*Secrétaire de séance : Aline Louvrier.*

-----  
*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2023-07-064****OBJET : Travaux de démolition de l'ancien EHPAD.**

Le Maire rappelle la délibération n°2023-05-037 du 5 mai 2023 relative à la sollicitation du fonds vert pour la démolition de l'ancien EHPAD.


Le Maire indique que le permis de démolition vient d'être déposé auprès des services compétents et propose la signature du devis de la maîtrise d'œuvre de la société Blondeau Ingénierie, société qui a déjà réalisé les travaux de désamiantage et les documents de consultation pour le compte du CHIHC lorsque ce dernier était encore propriétaire pour un montant de 13 700.00€ H.T.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donnent pouvoir au Maire de signer le devis de la maîtrise d'œuvre de la société Blondeau pour un montant de 13 700.00€ H.T ;
- Autorisent le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023
Reçu en préfecture le 11/07/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20230707-2023_07_064-DE



Le Maire,  
Marc SAULNIER.